

Le, 23 Décembre 2016

À une assemblée régulière du conseil de Ville de St-Pamphile tenue à la salle du conseil le 23 décembre 2016 à 19 heures, à laquelle assemblée étaient présents : M. Mario Leblanc, maire, les conseillers : Mme Francine Couette, Mme Marlène Bourgault, MM.Simon Pelletier Luc Paris et Jean-René Boucher tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié, statué et décrété ce qui suit :

Rés. 2016-212

BUDGET 2017

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu que le budget de l'année 2017 prévoyant des revenus et dépenses de l'ordre de 3 748 354,00 soit par la présente accepté.

Rés. 2016-213

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019.

Il est proposé par le conseiller Simon Pelletier avec l'appui du conseiller Jean-René Boucher et il est résolu que le programme des dépenses en immobilisations 2017-2018-2019 prévoyant des investissements totaux de 3 624 200,00 soit par la présente accepté

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question à la période réservée à celles-ci

Rés. 2016-214

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par La conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu que la présente assemblée soit close.

Mario Leblanc, maire

Richard Pelletier, directeur général